

## Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

### Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **Comment savoir où en est votre demande de carte d'identité ?** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

### Être alerté(e) en cas de changement

#### Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **Comment savoir où en est votre demande de carte d'identité ?** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?  
targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F34756/abonnement](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F34756/abonnement))

## Comment savoir où en est votre demande de carte d'identité ?

Vérfié le 22 octobre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous pouvez **suivre votre demande** sur le site de l'ANTS :

Suivez votre demande de carte d'identité (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1580>)

Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable lors de votre demande, vous recevrez un SMS quand la carte sera disponible.

Besoin d'aide ? Un problème ? ([https://www.service-public.fr/contact/remarque/F34756?  
audienceFiche=Particuliers&showFaq=true&feedBck=non](https://www.service-public.fr/contact/remarque/F34756?audienceFiche=Particuliers&showFaq=true&feedBck=non))